

Aigaliers La plus grande centrale solaire à concentration de France

Inaugurée vendredi, cet immense parc solaire fournit l'électricité à 5 800 foyers

Sur 22 hectares, s'étendent à perte de vue des panneaux solaires. À Aigaliers, le plateau de la Chaux accueille une centrale solaire d'une puissance de 10 794 kWc, capable de fournir l'électricité (hors chauffage) à 5 800 foyers. En fonction depuis septembre dernier, c'est vendredi que cet équipement a été inauguré avec de nombreux élus et habitants.

La centrale est composée de deux types de panneaux: des photovoltaïques classiques (29 000 !) et 1 400 modules à concentration solaire, une technologie innovante qui permet de restituer 500 fois plus l'énergie solaire. Ces panneaux sur trackers 2 axes s'orientent selon la course du soleil et le cours des saisons. « Il s'agit de la plus grande installation à concentration de France », précise Stéphanie Andrieu, directrice générale de la société Urbasol, (Hérault) qui a investi dans ce projet 32 M d'€. Urbasol a souligné qu'une grande partie des composants était fabriquée en France.

Une technologie qui restitue 500 fois l'énergie solaire

« Il s'agit de l'avant-garde de notre réalité électrique », explique Arnaud Mine, président d'Urbasol, « sachant que qu'actuellement, en France, le parc d'énergie renouvelable représente 16 % et qu'il doit atteindre 40 % à l'horizon 2040. »

Un projet d'envergure donc, mais qui, a précisé le maire Daniel Boyer, a été « totalement accepté et bien compris par la population. Nous avons fait deux réunions publiques, avec les habitants, les associations, la société de chasse, etc. ». Un projet initié en 2009 et qui a mis six ans à se concrétiser. Daniel Boyer a rappelé que le village s'était opposé à l'exploitation d'une carrière d'argile en 2007, avec des risques de pollution de la nappe phréatique



■ En haut, les panneaux innovants à concentration solaire et l'inauguration.

et refusé des projets éoliens. « En revanche, le photovoltaïque nous est apparu respectueux de l'environnement en général et de la commune en particulier. »

En effet, le site choisi, le plateau de la Chaux, n'est pas visible du village ni des villages environnants.

« C'est un projet mûrement réfléchi et qui ne dégrade pas le paysage », a ajouté le président du département Denis Bouad.

« À elle seule, cette installation augmente de 5 % la puissance du Gard en énergie solaire », a souligné le secrétaire général de la préfecture Denis Olagnon, tandis que le député

Christophe Cavard rappelait les nécessités de la loi de transition énergétique et les enjeux environnementaux. Notant au passage les efforts réalisés sur le site au titre des mesures compensatoires sur la biodiversité qui vont couvrir 12,5 hectares avec un suivi pendant 30 ans.

Il s'agira de restaurer des habitats de garrigue pour la faune en rouvrant notamment un taillis de chênes verts. Le parc solaire a d'ailleurs remplacé un bois dense de chênes verts. « C'était un espace qui s'était refermé, un royaume pour les sangliers », note le maire qui, à l'époque, avait associé la population au débroussaillage en pro-

posant un affouage par lots tirés au sort. 70 familles avaient ainsi pu récupérer du bois de chauffage. Le plateau n'a pas toujours été un massif fermé: à l'époque gallo-romaine, il accueillait des fours de potiers. Plus tard, les verreries ont participé à sa déforestation, ainsi qu'au XIX^e siècle, les activités de charbonnage. À noter que le débroussaillage des terrains de la centrale se fera de façon naturelle, grâce à des troupeaux de moutons...

CATHERINE MILLE
cmille@midilibre.com

Une aubaine pour Aigaliers

Daniel Boyer n'a pas dévoilé le montant du loyer perçu par la commune pour cette centrale. « Je ne parlerai pas même sous la torture », sourit le maire qui souligne toutefois que cela lui permet de doubler la fiscalité du village (500 habitants). Et de compenser les pertes liées aux baisses de dotation. Du coup, le conseil municipal a pu initier divers projets et investissements.

« Soutiens aux associations, lien social du village, équipements publics, enfouissement des réseaux, réhabilitation d'un bâtiment. Le film communal pour permettre la réalisation de cinq logements sociaux, achats de terrains constructibles afin de se constituer une réserve foncière pour de futurs projets. La France a besoin de la ruralité. Les communes rurales ont leur place dans l'organisation du territoire et peuvent générer de l'économie et du lien social », conclut le maire. La communauté de communes du pays d'Uzès et le Département bénéficieront aussi de retombées fiscales (IFER).